

ABSINTHE

Par Profil supprimé Postée le 26/12/2013 17:23

Je voudrais plus me renseigner sur les effets de la consommation de l'absinthe .
L'absinthe et l'alcool on t-ils les memes effets sur le comportement physiologiques et psychiques ?

Mise en ligne le 31/12/2013

Bonjour,

L'absinthe est une boisson **fortement alcoolisée** à base de plantes macérées. Les risques liés à sa consommation sont donc les mêmes que ceux liés à la consommation d'alcool, en tenant compte du très fort pourcentage d'alcool pur que contient cette boisson (supérieur à 50°). Pour plus d'informations sur la concentration en alcool pur des boissons alcoolisées, vous pouvez lire ceci.

L'histoire de l'interdiction de l'absinthe mentionne un éventuel effet psychotrope des plantes contenues dans la boisson, mais il s'avère que le principal responsable des effets psychiques et physiques reste la très forte concentration d'alcool contenue dans la boisson.

Les jeunes sont particulièrement vulnérables face à l'alcool, c'est pourquoi sa vente leur est interdite. De cette façon, la loi tend à limiter les possibilités d'accès à l'alcool pour les mineurs. On sait que ce produit reste cependant très fréquemment consommé, certains cherchant à être ivre le plus vite possible, le plus régulièrement possible, avec l'alcool le plus fort possible... Dans tous les cas, il est important de rappeler que la consommation d'alcool expose toujours à des risques (immédiats et à long terme), raison pour laquelle il est préférable de ne pas consommer, ou de le faire avec modération.

Pour d'autres informations, n'hésitez pas à nous contacter au 0980 980 930 (Alcool Info Service, appel non surtaxé et anonyme, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.
